

Secrétariat de Direction

Case courrier 437
Place Eugène Bataillon
34095 Montpellier cedex 5

Dossier suivi par :

Sandra GAUCERAND, Assistante de Direction
sandra.gaucerand@umontpellier.fr
Tel : 04-67-14-47-95

**EXTRAIT DU PV DU CONSEIL
DE LA FACULTE DES SCIENCES**

SEANCE N°316

Année universitaire 2020-2021

**EXTRAIT du Procès-Verbal
Conseil de la Faculté des Sciences
JEUDI 14 JANVIER 2021
- N° 2021-01-14-88-**

Le Conseil de l'UFR Sciences de Montpellier, dans sa séance du mercredi 09 décembre 2020, sous la présidence de M. Alain HOFFMANN, Directeur de la Faculté des Sciences,

Vu les Statuts de la Faculté des Sciences de Montpellier approuvés par le Conseil d'Administration de l'Université de Montpellier du 2 mai 2017- *Chapitre 1 : le Conseil de la Faculté des Sciences* -,

A délibéré :

Objet : Relevé de conclusions - Conseil n°315 du 09 décembre 2020.

Après s'être assuré du quorum, suite à la présentation et aux débats qui s'en sont suivis, le Directeur de la Faculté des Sciences de Montpellier demande aux membres du Conseil d'UFR de se prononcer sur le relevé de conclusions du Conseil n°315 du 09 décembre 2020.

RESULTAT DU VOTE

Membres en exercice : 39

Membres présents et représentés : 26

Membre n'ayant pas pris part au vote : 0

Suffrages valablement exprimés : 26

Pour : 26

Contre : 0

Abstention : 0

Le Conseil donne un avis UNANIME au relevé de conclusions du Conseil n°315 du 09 décembre 2020.

Pour extrait certifié conforme,

Fait à Montpellier, le 14 janvier 2021.

Le Directeur



Alain HOFFMANN

Secrétariat de Direction

Case courrier 437
Place Eugène Bataillon
34095 Montpellier cedex 5

Dossier suivi par :
Sandra GAUCERAND, Assistante de Direction
sandra.gaucerand@umontpellier.fr
Tel : 04-67-14-47-95

**EXTRAIT DU PV DU CONSEIL
DE LA FACULTE DES SCIENCES**

SEANCE N°316

Année universitaire 2020-2021

**EXTRAIT du Procès-Verbal
Conseil de la Faculté des Sciences
JEUDI 14 JANVIER 2021
- N° 2021-01-14-89-**

Le Conseil de l'UFR Sciences de Montpellier, dans sa séance du mercredi 09 décembre 2020, sous la présidence de M. Alain HOFFMANN, Directeur de la Faculté des Sciences,

Vu les Statuts de la Faculté des Sciences de Montpellier approuvés par le Conseil d'Administration de l'Université de Montpellier du 2 mai 2017- *Chapitre 1 : le Conseil de la Faculté des Sciences* - ,

A délibéré :

Objet : Conventions.

Après s'être assuré du quorum, suite à la présentation et aux débats qui s'en sont suivis, le Directeur de la Faculté des Sciences de Montpellier demande aux membres du Conseil d'UFR de se prononcer sur la **convention de partenariat** entre l'Université de Xi'an Jiaotong (Chine) et l'Université de Montpellier.

RESULTAT DU VOTE

Membres en exercice : 39

Membres présents et représentés : 26

Membre n'ayant pas pris part au vote : 0

Suffrages valablement exprimés : 26

Pour : 26

Contre : 0

Abstention : 0

Le Conseil donne un avis UNANIME à la convention suscitée.

Après s'être assuré du quorum, suite à la présentation et aux débats qui s'en sont suivis, le Directeur de la Faculté des Sciences de Montpellier demande aux membres du Conseil d'UFR de se prononcer sur l'**avenant à la convention dans le cadre de l'APP** entre l'Université Numérique et l'Université de Montpellier.

RESULTAT DU VOTE

Membres en exercice : 39

Membres présents et représentés : 26

Membre n'ayant pas pris part au vote : 0

Suffrages valablement exprimés : 26

Pour : 25

Contre : 0

Abstention : 1

Le Conseil donne un avis FAVORABLE à l'avenant suscité.

Pour extrait certifié conforme,

Fait à Montpellier, le 14 janvier 2021.

Le Directeur



Alain HOFFMANN

Secrétariat de Direction

Case courrier 437
Place Eugène Bataillon
34095 Montpellier cedex 5

Dossier suivi par :

Sandra GAUCERAND, Assistante de Direction
sandra.gaucerand@umontpellier.fr
Tel : 04-67-14-47-95

**EXTRAIT DU PV DU CONSEIL
DE LA FACULTE DES SCIENCES**

SEANCE N°316

Année universitaire 2020-2021

**EXTRAIT du Procès-Verbal
Conseil de la Faculté des Sciences
JEUDI 14 JANVIER 2021
- N° 2021-01-14-90-**

Le Conseil de l'UFR Sciences de Montpellier, dans sa séance du mercredi 09 décembre 2020, sous la présidence de M. Alain HOFFMANN, Directeur de la Faculté des Sciences,

Vu les Statuts de la Faculté des Sciences de Montpellier approuvés par le Conseil d'Administration de l'Université de Montpellier du 2 mai 2017- *Chapitre 1 : le Conseil de la Faculté des Sciences* - ,

A délibéré :

Objet : Maquettes mention MEEF-FdS.

Après s'être assuré du quorum, suite à la présentation et aux débats qui s'en sont suivis, le Directeur de la Faculté des Sciences de Montpellier demande aux membres du Conseil d'UFR de se prononcer sur les maquettes de la mention MEEF pour les parcours rattachés à la FdS.

RESULTAT DU VOTE

Membres en exercice : 39

Membres présents et représentés : 26

Membre n'ayant pas pris part au vote : 0

Suffrages valablement exprimés : 26

Pour : 25

Contre : 1

Abstention : 0

Le Conseil donne un avis FAVORABLE aux maquettes de la mention MEEF pour les parcours rattachés à la FdS

Pour extrait certifié conforme,

Fait à Montpellier, le 14 janvier 2021.

Le Directeur

Alain HOFFMANN

Secrétariat de Direction

Case courrier 437
Place Eugène Bataillon
34095 Montpellier cedex 5

Dossier suivi par :
Sandra GAUCERAND, Assistante de Direction
sandra.gaucerand@umontpellier.fr
Tel : 04-67-14-47-95

**EXTRAIT DU PV DU CONSEIL
DE LA FACULTE DES SCIENCES**

SEANCE N°316

Année universitaire 2020-2021

**EXTRAIT du Procès-Verbal
Conseil de la Faculté des Sciences
JEUDI 14 JANVIER 2021
- N° 2021-01-14-91-**

Le Conseil de l'UFR Sciences de Montpellier, dans sa séance du mercredi 09 décembre 2020, sous la présidence de M. Alain HOFFMANN, Directeur de la Faculté des Sciences,

Vu les Statuts de la Faculté des Sciences de Montpellier approuvés par le Conseil d'Administration de l'Université de Montpellier du 2 mai 2017- *Chapitre 1 : le Conseil de la Faculté des Sciences* - ,

A délibéré :

Objet : Référentiel d'Équivalences Horaires - année universitaire 2020-2021.

Après s'être assuré du quorum, suite à la présentation et aux débats qui s'en sont suivis, le Directeur de la Faculté des Sciences de Montpellier demande aux membres du Conseil d'UFR de se prononcer sur le Référentiel d'Équivalences Horaires pour l'année 2020-2021.

RESULTAT DU VOTE

Membres en exercice : 39

Membres présents et représentés : 26

Membre n'ayant pas pris part au vote : 0

Suffrages valablement exprimés : 26

Pour : 26

Contre : 0

Abstention : 0

Le Conseil donne un avis UNANIME au Référentiel d'Équivalences Horaires pour l'année 2020-2021.

Pour extrait certifié conforme,

Fait à Montpellier, le 14 janvier 2021.

Le Directeur



Alain HOFFMANN